



Quoi de neuf !

L'infolettre est la source d'information municipale destinée aux citoyen(ne)s de Venise-en-Québec.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE Volet redressement et sécurisation

Bonne nouvelle pour Venise-en-Québec !

La Municipalité reçoit une subvention de **119 740 \$** dans le cadre du **Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement et sécurisation**. Ce soutien financier permettra la **réfection de la bretelle de la 16e Avenue Ouest**, améliorant ainsi la sécurité et la qualité de nos infrastructures routières.

La réfection de la bretelle de la 16e Avenue Ouest aura plusieurs retombées positives pour la communauté, incluant la réduction de la vitesse automobile à 30 km/h dans cette zone. Une infrastructure routière en bon état contribue grandement à la réduction des risques d'accident et assure des déplacements plus sécuritaires pour les automobilistes, cyclistes et piétons.

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des infrastructures locales pour le bien-être et la sécurité des citoyens !

Nouvelles municipales – Mars 2025



CHANGEMENT D'HORAIRE À L'HÔTEL DE VILLE

Veuillez prendre note que, pour une période indéterminée, l'Hôtel de Ville sera **fermé au public le vendredi**. Cependant, les services administratifs seront offerts à distance, de **8 h à midi**.

Tous les autres services réguliers demeureront accessibles au comptoir et sur rendez-vous, du lundi au jeudi, de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 30.

Nous vous remercions de votre compréhension et collaboration.



PREMIER VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le premier versement des taxes pour 2025 est dû le **28 mars**.

Comptes de taxes en ligne

En suivant les différentes étapes sur la plateforme sécurisée Voilà!, les utilisateurs de la plateforme citoyenne peuvent en quelques clics recevoir et consulter leur compte de taxes en ligne.

[>> En savoir plus](#)



UN INSPECTEUR SUR MA PROPRIÉTÉ : A-T-IL BESOIN DE MON AUTORISATION ?

Contrairement à certaines idées reçues, les inspecteurs municipaux du Service de l'urbanisme de Venise-en-Québec – comme partout ailleurs au Québec – ont le droit de visiter toute propriété, qu'elle soit immobilière ou mobilière. Ils peuvent ainsi examiner les lieux, prendre des photos ou effectuer des relevés de terrain, et ce, sans rendez-vous. Toutefois, ce pouvoir est encadré par certaines règles essentielles :

- Les inspections doivent se dérouler entre 7 h et 19 h, sauf en cas de nécessité justifiée.
- Les inspecteurs doivent s'identifier comme employés de la Municipalité lorsqu'une résidence est présente.
- Toute visite doit être liée à l'application des lois et règlements en vigueur.

Ces mesures garantissent un contrôle efficace du respect des normes tout en assurant le professionnalisme des interventions municipales.



LES QU'EN-DIRA-T-ON ! ON M'A DIT QUE !

Informations sur l'urbanisme et l'environnement

Il est normal entre voisin ou connaissance de se communiquer des informations sur l'urbanisme et l'environnement, cependant, ce qui est permis pour un ne l'est pas forcément pour l'autre, puisque chaque propriété est différente et ne dispose pas des mêmes caractéristiques ou localisation. Alors, afin d'avoir l'heure juste, contactez-nous !

Courriel : inspection@venise-en-quebec.ca



INTRODUCTION DE LA RAGE DU RATON LAVEUR AU QUÉBEC

Vos signalements sont importants, même en hiver

Un raton laveur infecté par le virus de la rage, variant du raton laveur, a été découvert le 24 janvier à Venise-en-Québec. Ce cas s'ajoute aux deux cas découverts à Saint-Armand, depuis décembre 2024.

RAPPEL : Les résidents des MRC du Haut-Richelieu et de Brome-Missisquoi doivent maintenir une vigilance élevée envers les animaux sauvages, particulièrement dans les municipalités à proximité des cas confirmés au Québec.

Si vous avez été mordu par un animal inconnu ou si vous avez eu un contact avec sa salive n'attendez pas : nettoyez la plaie pendant 10 à 15 minutes avec de l'eau et du savon, même si elle semble mineure. Contactez Info-Santé au 811. Pour en savoir plus sur les comportements sécuritaires à adopter pour vous protéger, [consultez ce lien](#).

Les animaux domestiques peuvent contracter la rage et la transmettre aux humains. Consultez un médecin vétérinaire pour vous assurer que la vaccination de votre chien ou de votre chat est à jour. La population des territoires concernés est invitée à signaler les ratons laveurs, les mouffettes et les renards morts ou présentant des comportements anormaux : agressifs, désorientés, paralysés, malades ou moribonds. Ils pourraient être porteurs de la rage.

Signalez les animaux sauvages suspects en Estrie et en Montérégie au 1 877 346-6763 ou en ligne à <http://xn--qubec-csa.ca/rageduratonlaveur>.

Pour plus d'information sur les cas de rage au Québec, consultez ce lien. : <https://www.quebec.ca/.../liste.../rage-chez-les-animaux...>



VOUS AVEZ UNE BORNE D'INCENDIE SUR VOTRE TERRAIN ?

Si vous le souhaitez, nous vous encourageons à déneiger la borne-fontaine en même temps que votre cour.

Cet hiver, la région a été fortement enneigée, et en cas d'incendie, les pompiers doivent pouvoir accéder rapidement aux bornes-fontaines, parfois ensevelies sous la neige. Leur dégagement est crucial, car ce simple geste peut faire toute la différence et sauver des vies. En fin de compte, maintenir ces accès dégagés permet aux pompiers d'intervenir plus efficacement lors d'une urgence.



CARNAVAL D'HIVER

Remerciements au comité organisateur et bénévoles

Un immense merci au comité organisateur et à tous bénévoles qui ont contribué au succès du Carnaval d'hiver du 22 février dernier à la base de plein air Jacques-Gagné. Grâce à votre engagement et votre dévouement, cette journée a été remplie de joie, de rires et de moments inoubliables pour petits et grands.

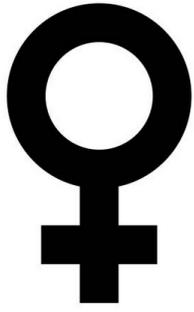
L'objectif d'animer la base de plein air en contexte hivernal a été atteint et nous estimons que plus de 350 personnes se sont déplacées pour expérimenter les glissades sur tube, le rallye de vélo d'hiver, l'animation et l'offre alimentaire. Les feux d



CAPSULE D'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE

Bain et douche

La douche représente la principale source de consommation d'eau chaude dans votre foyer. En réduisant votre consommation d'eau sous la douche, vous pouvez également diminuer votre facture d'électricité. Pour cela, privilégiez des douches rapides plutôt que des bains. En moyenne, une douche utilise environ 15 litres d'eau par minute, tandis qu'un bain peut contenir jusqu'à 150 litres d'eau. En limitant votre douche à 5 minutes au lieu de 10, vous économiserez environ 525 litres d'eau potable chaque semaine. De plus, en remplaçant votre pomme de douche classique par un modèle certifié [WaterSense](#), vous réduisez de 25% la quantité d'eau utilisée sous la douche.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Sous le thème *Encore en lutte*

Chaque année, le **8 mars** est une occasion de souligner les **lutttes et les avancées** en matière de droits des femmes à travers le monde. C'est un moment pour **célébrer leurs réalisations** dans tous les domaines – social, économique, politique, culturel – et pour rappeler que l'égalité des genres reste un objectif à atteindre.

Pourquoi cette journée est-elle importante ?

- Elle met en lumière les **inégalités persistantes** et les discriminations encore vécues par de nombreuses femmes.
- Elle reconnaît les **batailles menées** pour le droit de vote, l'accès à l'éducation, l'égalité salariale et bien d'autres avancées.
- Elle encourage chacun à s'engager pour une **société plus inclusive, respectueuse et équitable**.

Un mouvement mondial - De nombreuses initiatives voient le jour : marches, conférences, ateliers et campagnes de sensibilisation. Chaque geste compte pour bâtir un monde où **toutes les femmes, sans exception, ont les mêmes opportunités et les mêmes droits**. Continuons à avancer ensemble vers un futur où **l'égalité, le respect et l'inclusion** ne sont plus des objectifs, mais une réalité.



COURS DE DANSE COUNTRY AVEC WINSLOW DANCER

Les cours se poursuivent ce printemps, dès le **4 mars 2025** !

Venez découvrir la danse country dans une ambiance conviviale et amusante !

Lieu : Centre culturel (239, 16e Avenue Ouest)

Horaire : Tous les mardi soir dès 18 h 30

Coût : 15 \$ en argent comptant à l'entrée ou achat de crédits en ligne sur

billetterie.winslowdancers.com

Aucune inscription requise : venez aux cours quand vous pouvez ! Révision des danses chaque semaine. Même si vous n'avez participé à aucun cours, vous serez toujours le bienvenu. Pour communiquer avec l'institutrice directement, abonnez-vous à cette [page professionnelle Facebook](#)



INSCRIPTION AUX COURS DE LOISIR – SESSION PRINTEMPS 2025

Centre culturel

La période d'inscription en ligne se déroule du **24 mars au 6 avril**. Pour ceux qui ont déjà un compte, suivez ce lien : [Boutique AMILIA](#)

Pour procéder à l'inscription en ligne, vous devez obligatoirement avoir une adresse courriel valide.

- Rendez-vous sur la plateforme [Amilia](#).
- À l'aide de votre courriel, ouvrez un compte
- Amilia vous enverra un courriel de confirmation. Veuillez confirmer le courriel en cliquant sur le lien envoyé avant de poursuivre.
- Suivez les instructions pour compléter l'inscription en ligne et payez par carte de crédit.

Des questions ? [Suivez ce guide](#)

La session se déroule sur **10 semaines**, soit du **7 avril au 12 juin**.



VIACTIVE POUR LES 50 ans et +

Tous les lundis à 10 h au Centre culturel – Gratuit et sans inscription – **Jusqu'au 9 juin**

Les activités sont offertes à toutes personnes de 50 ans et plus intéressées à faire de l'activité en groupe et dont la condition physique leur permet (mobilité réduite ou non).

Pourquoi prendre part aux activités Viactive ?

- Intégrer et maintenir une pratique d'activités physiques sur une base régulière
- Profiter du plaisir de bouger en groupe
- Augmenter ses capacités physiques générales
- Briser l'isolement
- Améliorer sa santé physique et prévenir les maladies chroniques
- Améliorer sa santé psychologique



CRÉATION D'UNE CAPSULE TEMPORELLE

Pour célébrer les 75 ans de Venise-en-Québec, participez à la création d'une capsule temporelle. La Municipalité et La cargaison | collectif créatif vous proposent :

3 rencontres ludiques pour dire, écrire et partager votre Venise

La création d'une capsule temporelle pour préserver ce legs précieux. Cette capsule ne sera ouverte que dans 25 ans, au 100e anniversaire de Venise-en-Québec.

En bonus : une rencontre intergénérationnelle durant laquelle parents et enfants *empoétiseront* ensemble l'histoire de leur Venise !

Les **mardis 18 mars, 15 avril et 13 mai 2025**, de **9 h 30 à 11 h 30** au Centre culturel
Inscription obligatoire

Pour toute question ou pour vous inscrire : info@lacargaison.org ou 450 775-3107



CAFÉ-RENCONTRE DU 18 MARS De 13 h 30 à 15 h 30

Les cafés-rencontres sont organisés dans le but d'offrir un espace convivial pour échanger entre femmes sur divers sujets. Ces moments privilégiés permettent de rompre l'isolement, de tisser de nouvelles amitiés et de réfléchir ensemble à des solutions aux défis communs. Nous invitons les femmes de Venise-en-Québec et des environs à y participer gratuitement. Les cafés-rencontres se tiennent au chalet Rosaire-Daigle du parc Jameson.

Pour y assister, merci de confirmer votre présence par téléphone au 450 346-0662. Le thème de ce mois est : **Les rôles traditionnels.**



ATELIER DE CRÉATION D'UN TABLEAU DE VISUALISATION

Femmes de la région, venez participer à un atelier inspirant où vous pourrez concevoir votre propre tableau de visualisation et illustrer vos objectifs. Plongez dans une expérience créative et motivante qui vous aidera à donner vie à vos aspirations !

Gratuit – Les matériaux sont fournis.

- **Lieu** : Centre culturel (239, 16e Avenue Ouest)
- **Horaire** : Mardi 25 mars de 10 h à midi
- **Gratuit** : Inscrivez-vous par courriel à projet@cfhr.ca



ACTIVITÉS ET SOUPER DU CLUB FADOQ

La FADOQ de Venise-en-Québec se rencontre tous les lundis dès 13 h au Chalet Rosaire Daigle situé dans le parc Jameson. Si vous aimez jouer aux cartes ou autres jeux, rejoignez-vous à nous, vous êtes toutes et tous les bienvenus !

Le souper aura lieu le **jeudi 20 mars** prochain au Centre culturel. Après le souper, c'est place à la danse !

[> > En savoir plus](#)



ATELIERS THÉMATIQUES GRATUITS

Cet hiver, le Comité Santé offre à la population une série d'ateliers thématiques gratuits qui se déroulent de 13 h à 15 h au **Centre culturel**.

- 27 mars : Création d'une peinture intuitive avec collage

Gratuit pour les adultes seulement, présentez-vous sur place la journée de l'atelier.



COMITÉ DES LOISIRS DU DOMAINE CHAMPLAIN

À la suite de l'invitation diffusée dans l'infolettre de février concernant la soirée dansante du 15 mars au centre culturel du Domaine Champlain, le comité en place a pris la décision de limiter l'accès aux résidents du domaine uniquement, en raison d'une faible participation de la part de l'ensemble des citoyens.

Merci de votre compréhension.



TRAVAILLEUSE DE MILIEU POUR LES AÎNÉS Mme Anne Gaydier

Je suis la nouvelle travailleuse de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité. Je m'occupe du secteur Vallée des Forts et votre Municipalité en fait partie. Je m'occupe des aînés de 50 ans et plus. Je les aide à régler leurs problèmes et ainsi à regagner confiance en eux. Je suis présente sur le terrain donc je vous propose de venir faire une présentation de mon travail aux habitants de votre municipalité.

Mes services sont GRATUITS et CONFIDENCIELS.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter au 438 453-3404 ou par courriel à itmav.cdf@sahr.ca



COMPO HAUT-RICHELIEU NOUVEAUTÉ : Application Compo Collectes

Téléchargez notre toute nouvelle application sur votre téléphone ou votre tablette pour :

- Avoir accès à votre calendrier de collectes partout et en tout temps,
- Recevoir des notifications à l'avance pour ne plus jamais oublier de mettre le bon bac en bordure de rue avant 7 h les jours de collectes.

Disponible via l'App Store d'Apple et le Google Play store.

Il est aussi possible de télécharger et d'imprimer le calendrier via le site web à compo.qc.ca/collectes.

Comité consultatif d'urbanisme

DEMANDES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Pour présenter une demande au comité, vous devez la déposer AVANT LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS. Une demande doit contenir les documents suivants : les plans, l'estimation des coûts des matériaux et le certificat d'implantation.

Les demandes traitées par le CCU concernent les dérogations mineures (aux règlements de zonage ou de lotissement), les demandes étant liées à l'application du règlement en vigueur sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et les demandes relatives à un usage conditionnel. Dans ces situations, des documents supplémentaires sont requis. Informez-vous auprès de l'inspecteur municipal !

Les réunions du comité sont planifiées de manière à être coordonnées avec les séances du conseil municipal et ainsi rendre dès que possible une réponse aux requérants sur leur dossier respectif, qu'elle soit favorable ou défavorable. Par la suite, les permis conséquents aux demandes sont délivrés.

Les séances du conseil municipal débutent à 19 heures au Centre culturel situé au 239, 16^e Avenue Ouest.

Calendrier 2025 - Les lundis 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août, 10 novembre et 1er décembre. Mardi 2 septembre et jeudi 2 octobre.



Enregistrement (médailles) et signalement d'animaux perdus

Communiquez avec Proanima au 1 833-445-2525

>> proanima.com



Le **site web municipal** contient des informations importantes répondant à plusieurs questions.

>> veniseenquebec.ca



Abonnez-vous à notre page >> [Facebook](#) pour rester informé des nouvelles et activités de la Municipalité.

